

le Cabilat

Bordères-sur-l'Echez

n° 26 - Avril 2021

Le social au coeur de l'action municipale

P8-13

Le centre communal d'action sociale

P9-10-11-12

Questionnaire d'analyse des besoins sociaux

MAIRIE



► Pages 4 et 5
Le Parlement des enfants



► Page 17
La bibliothèque a fait peau neuve



► Page 19
Portrait Inès Hirigoyen

NAISSANCES

du 12 novembre 2020 au 15 mars 2021

- PIETTE Lyana, Rosa
- ANDRES Maÿlie
- DALOS Elio
- CAZAUX Paul, Gérard, Jean-Marc
- BESLEAGA Andreea
- BRISSEAU Ezéchiël
- GIBRAC Jules, Simon
- LAFFARGUE Ilys, Josépha, Luisa
- DAMIENS Alice, Marie, Anaëlle
- EL KOUACH Yazid
- DUPONT Antonin, Clément, Lucien
- BIANCIOTTO Iris, Lucie
- BARROUILLET Isai'ah, Jean, Luigi
- LIMA Thilio
- PONS Anaé
- LAFERTIN Ezio, Alain, Robert
- SILVESTRE GIMENEZ Djaïly, Isobel, Paquita
- LASSERRE Rose, Marie, Monique
- DOS SANTOS Ana
- ETCHEVERRY Harley, Stéphane, Johnny
- TAMA Honuiti
- ARIAS PIGNON Djuliane, Henri, Hilaire, Noam
- GUILLEBAUT Kassy

MARIAGES

du 12 novembre 2020 au 15 mars 2021

- SAOUDI Borhen et VIDAILLET Zélia, Zoé, Anna
- BLANS Dimitri, Ahmed et OUHAMMOU Sophia
- TOERR Guillaume, Gérard, Raymond et GORA Heloise

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

du 12 novembre 2020 au 15 mars 2021

- LABORDE Marie-Louise, Faustine, Delphine épouse SENTENAC
- PAULMIER Janine, Marie, Martine
- KOFFMANN Martine, Christiane
- SAUBATJOU Paulette, Jeanne, Georgette
- CLAVERIE Henri, Ely
- SAINT-LAURENS Guy, René, Elie
- LABORDE Janie, Léonie, Alexandrine épouse GAILLANOU
- BRÉJOT Patrick, Jacques, Claude
- BACQUERIE Corinne

DÉCÈS

du 12 novembre 2020 au 15 mars 2021

- GONZALEZ Manuel
- VALONNE Monique, Louise, Jeanne épouse DUBARRY
- LE FLANCHEC Dominique, Emilien, Albert
- SANCHO Eugénie, Henriette épouse CLAMEN
- SATTLER Carlitos
- ARCHAIMBAULT Jeanine épouse FRAUDEAU
- PÉRISSIÉ Marie-Jeanne, Odile épouse TUC
- BEAUDRY Camille, Hubert
- TISNÉ Suzanne, Lucienne, Madeleine épouse DÉCHAM
- LABORDE Jeanne, Sylvie, Bernardine épouse ARRAS
- NOGARO Monique
- FOURCADE Ernest, Jean
- ELKHETTAB Nordine

La mairie ne dispose pas systématiquement de l'information de tous les décès des personnes nées ou habitant Bordères. Cela dépend de la dernière adresse enregistrée lors des formalités. Nous vous remercions de votre compréhension.

SOMMAIRE

4-5 et 6 Enfance

De l'école Arc-en-Ciel au Palais Bourbon
Hommage à Corinne Bacquerie
Cantine en fête
Le coin des ados
Chez les Bou'Choux

7 Environnement

Frelon asiatique : c'est le moment de piéger les reines

8 Social

Le Centre Communal d'Action Sociale
Zoom sur les principales actions du CCAS

9 à 12 Questionnaire Analyse des besoins sociaux

13 Social

Le Maire en visite à la Banque Alimentaire
Un centre de dépistage de la Covid-19

14 Travaux

Extension de la mairie
Règlement de voirie

15 à 17 Culture

Un ouvrage dédié aux trésors baroques
Les deux églises de Bordères sur l'Echez
La sculpture «Avec le temps» sort de l'anonymat
Le portage de livres à domicile
La bibliothèque Claude Nougaro a fait peau neuve

18 Vivre ensemble

Le coin des assos
Les services de la mairie
accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes
Un tour au marché
Hommage à Jean-François Duco

19 Portrait

Inès Hirigoÿen

Mairie de Bordères sur l'Echez

Place Jean Jaurès - BP n°8 - 65320 • Tél : 05 62 38 94 94 - Fax : 05 62 53 11 99
Mail : mairie@ville-borderes-echez.fr

Directeur de la publication : Jérôme Crampe • Coordination : Sandrine Touzet
Crédit photos : communication mairie • Mise en page et impression : 3B Impression



Chères Borderaises, chers Borderais,

Le printemps est de retour, les arbres retrouvent de leur superbe, le soleil reconquiert l'espace peu à peu. Pourtant, le temps semble s'être arrêté pour nous tous il y a une année. Alors que nous sommes dans le doute quant à l'avenir, ne devrions-nous pas, comme la nature, continuer à avancer vers les beaux jours ?

Certes, le contexte sanitaire et économique ne pousse pas toujours à l'optimisme, mais je reste convaincu qu'avant tout, c'est notre forme morale collective qui ramènera le sourire sur les visages de l'ensemble des citoyens que nous sommes.

Partout en France, sur chaque territoire, les habitants se sentent porteurs d'un caractère fort qui fait leur identité et les rend capables d'affronter ensemble les difficultés. Nous sommes ici aussi imprégnés de ce sentiment.

Alors, riches de ces valeurs et de ces convictions, nous nous devons d'aborder

chaque jour qui vient en en dégustant les moindres plaisirs, sans oublier que certains d'entre nous vivent des moments très difficiles et que la relativisation doit donc rester de mise. Les événements récents survenus sur la commune nous le rappellent. L'ensemble de la collectivité, agents et élus, a eu la tristesse d'apprendre la disparition de Jean-Ernest Fourcade, ancien maire-adjoint et il y a quelques semaines, celle, brutale, de Corinne Bacquerie, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, en poste à l'école maternelle de la commune. Nous avons une pensée particulière pour toutes les familles qui ont perdu un de leurs proches.

La vie à la mairie suit son cours. Pour l'instant, l'activité associative et culturelle est au ralenti forcé, mais nous mettons tout en œuvre pour accompagner la reprise selon les évolutions réglementaires communiquées par la Préfecture.

Par ailleurs, la municipalité et les services travaillent ardemment sur les projets majeurs que sont le centre de santé et l'aménagement du centre bourg. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu, en interne, mais aussi

en concertation avec des partenaires extérieurs (ADAC 65 Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités, CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.). D'autres personnes, parties prenantes dans le projet, seront associées au fur et à mesure de l'avancée des opérations.

Les travaux d'extension et de rénovation de la mairie ont commencé en janvier dernier, et dès ce début de mois d'avril, elle fonctionnera dans des conditions particulières pour les agents et les élus et ce jusqu'à la fin du mois d'août 2021. Toutefois, ces opérations n'auront aucun impact sur l'accueil et les services aux administrés.

La municipalité reste mobilisée pour accueillir les habitants et toujours favoriser le bien-vivre ensemble. C'est avec un optimisme bien réel que je veux accompagner toutes les Borderaises et tous les Borderais, vers un futur proche, où les relations sociales, les réunions familiales, les moments de convivialité et d'échanges seront appréciés comme jamais... pardon, comme avant...

Votre maire
Jérôme CRAMPE

Hommage à Ernest Fourcade

Ernest Fourcade nous a quittés en ce début d'année 2021



A l'annonce de sa disparition, un voile d'émotion et de tristesse a enveloppé la mairie.

Elu municipal de 1989 à 2020, il laisse une empreinte profonde au sein de la collectivité grâce à son engagement, trésor inestimable

de bienveillance, d'altruisme et de respect.

Présent au quotidien, il a consacré sa vie d'élu et personnelle au domaine social. Il a mené ses deux derniers mandats en tant que maire-adjoint au Centre Communal d'Action Sociale, où il a mis en place de nombreux dispositifs d'aide, mêlant toujours efficacité et discrétion.

Animé par un sens profond de l'intérêt général et un goût des autres hors du commun, il a consacré sa vie à ses semblables, au sein de la municipalité, mais aussi d'associations caritatives,

en tant que bénévole, où sa disponibilité et sa générosité ont fait des miracles (la Banque Alimentaire, la Croix Rouge...). Il a même participé à la création du premier club de football borderais. Et très souvent, il a enfilé un costume de Père Noël pour égayer les fêtes de fin d'année organisées par la mairie. Il n'en oubliait pas moins ses proches. Son sens de la famille l'a aussi conduit derrière l'étal de boucher de son frère qu'il aidait à la halle Brauhauban à Tarbes.

Infatigable narrateur du passé de Bordères sur l'Échez, véritable puits de culture en la matière, il a fait partager à des générations entières son amour pour le village, pour son histoire.

Les élus et les agents municipaux mesurent la chance d'avoir bénéficié de sa présence, ses conseils, sa disponibilité, sa générosité.

A son épouse Noëlle, ses enfants Marie-Noëlle et Régis, la municipalité adresse ses plus sincères condoléances.



De l'école arc-en-ciel au Palais Bourbon

■ Une classe de CM2 sélectionnée pour le 25e Parlement des enfants

Les élèves de CM2 de la classe de Mme VALENTIE à l'école Arc-en-ciel ont posé leur candidature pour participer à la 25e édition du Parlement des enfants, projet initié par le ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec l'Assemblée nationale. Ils font partie des quatre classes du département qui ont été sélectionnées et ont dû préparer une proposition de loi en lien avec l'alimentation durable et équilibrée pour concourir au niveau national.

■ En adéquation avec la démarche écoresponsable de la municipalité

Afin de les aider dans ce travail, Jérôme Crampe, le maire, accompagné de Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge de l'enfance et de la restauration scolaire, ainsi que de Claire Girardin, conseillère municipale, qui exerce le métier de diététicienne, est allé leur rendre visite en décembre 2020 et répondre aux questions qu'ils avaient préparées autour de l'équilibre alimentaire, des producteurs, de la saisonnalité des fruits et des légumes etc. L'orientation des enfants était en

totale adéquation avec la démarche écoresponsable que la municipalité met en oeuvre au restaurant scolaire, en favorisant les produits de saison et les circuits courts.

■ Rencontre avec Jeanine Dubié, députée de la circonscription

Dans le cadre de leur sélection, les élèves ont été reçus en mairie pour une rencontre avec Mme Jeanine Dubié, députée de la circonscription, en présence de M. Jérôme Crampe, le Maire, de Mme Stéphanie Menuet, maire-adjointe en charge des écoles, de Mme Marie-Thérèse Ude, directrice de l'école et de M. Thierry Aumaç, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Ils ont présenté leur proposition de loi à la députée qui l'a trouvée originale et a été impressionnée par leurs connaissances.

Elle a répondu à toutes les questions qu'ils avaient préparées sur la fonction qu'elle occupe, puis les a guidés dans leur réflexion sur le sujet qu'ils traitent.





De son emploi du temps durant une semaine, à sa rémunération, en passant par le parcours d'une proposition de loi jusqu'à son adoption ou son rejet, ou encore son sentiment au moment de prendre la parole dans l'hémicycle, les enfants ont abordé de nombreux sujets pour lesquels l'élue parlementaire a essayé de répondre de façon la plus simple et la plus complète possible.

■ Une proposition de loi originale

Ensemble, ils ont enchaîné sur la présentation de leur proposition de loi. Elle a félicité les élèves pour le travail réalisé, notamment un exposé des motifs très argumenté. Ils proposent d'aller plus loin dans des dispositions existantes (obliger par

exemple toutes les structures servant 500 repas à conventionner avec une association pour éviter de jeter les restes, etc.). Mais la proposition qui l'a interpellée est celle qui incite à développer l'entomophagie, c'est-à-dire la consommation d'insectes... Et elle a expliqué aux enfants que toute mesure doit prévoir un accompagnement pour que le changement d'habitudes ait une chance de réussir.

■ Une aventure enrichissante

Les enfants sont motivés et plein d'espoir pour continuer cette belle aventure avec leur enseignante. Ils ont été largement et justement félicités.



Jeanine Dubié leur a rappelé que quelque soit le résultat de leur parcours, ils sont déjà riches de tous les échanges, de toutes les rencontres, de tout ce qu'ils ont appris. Tout leur sera utile, ils peuvent être fiers. Et figurer dans les finalistes, voire être vainqueurs du concours serait un bonheur en plus.

Lors de cette visite, Jérôme Crampe, le maire, a félicité à nouveau les élèves, remercié Madame la Députée et Monsieur le DASEN pour le temps accordé pour cette rencontre et a souhaité bonne chance aux enfants et à Mme Valentie pour la suite de leur démarche !



La nouvelle de la disparition subite de Corinne Bacquerie a plongé les élus et les agents de la commune dans la tristesse et la sidération, rappelant à chacun que la vie ne tient qu'à un fil.

Hommage à Corinne Bacquerie

Corinne Bacquerie avait intégré la commune de Bordères sur l'Echez le 1er mars 2001, au poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Elle a passé vingt années de travail et de dévouement au service de la collectivité, au service des enfants. Sa personnalité discrète n'en était pas moins déterminée. Son investissement dans le travail avait pour unique objectif le résultat.

Elle a mené de front son parcours professionnel et son parcours de vie qui ne l'a pas épargnée, mais elle a toujours réussi à affronter les difficultés.

Quelques mots de Monsieur le Maire prononcés lors des obsèques résument

le respect pudique que sa personnalité inspirait : « sans exubérance ni débordement, Corinne, vous avez occupé votre place bénéficiant de ma confiance absolue, faisant preuve d'une pudeur synonyme de respect, et j'avoue qu'à l'heure d'écrire ces quelques mots, exceptionnellement j'ai longtemps hésité à employer la deuxième personne du singulier, le respect et la pudeur qui étaient les miens à votre égard m'ont résolu à vous vouvoyer ».

L'ensemble du Conseil Municipal et des agents communaux adresse ses plus sincères condoléances à sa maman Christiane, à ses deux chers enfants Elodie et Florian, à ses petits-enfants Ashley, Bradley, ainsi qu'à ses proches.

Cantine en fête !

■ L'Épiphanie, la Chandeleur, Carnaval

Chaque mois, une animation rend le déjeuner à la cantine encore plus convivial que d'habitude.

Les desserts sont la plupart du temps confectionnés par M^{me} et M. Gil de la boulangerie borderaise La Mie de pain, comme les galettes des rois, les crêpes de la Chandeleur ou les beignets de Carnaval.

Le 7 janvier, reines et rois ont posé pour immortaliser le moment de la dégustation de la galette de l'Épiphanie.

Le 29 janvier, plus de 500 crêpes ont été dégustées pour la Chandeleur.

Le 4 mars, le déjeuner s'est terminé par des beignets. Des convives aux employés, tout le monde était dégusé !



■ Le Nouvel an chinois

Un immense dragon coloré occupait l'espace au dessus des têtes des enfants, grâce au spectaculaire travail de l'atelier des Petites Mains, des agents municipaux et de la commission Enfance de la mairie !

Un menu spécial a régalé toutes les papilles : salade tonkinoise, sauté de boeuf au caramel, riz bio, beignet aux pommes !

Le coin des ados

■ Distribution du Cabilat

Les ados du centre de loisirs ont distribué les numéros de décembre et d'avril du Cabilat, journal d'information de la municipalité, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Merci à eux pour cette bonne action ! En échange, la municipalité participe au financement de séjours ou d'activités organisés par les jeunes.



■ Rénovations

Dans le cadre des actions réalisées par le club ados, en collaboration avec les services techniques municipaux, les jardinières de l'agora devant les écoles ont fait peau neuve grâce à un atelier peinture.

Par ailleurs, les pensionnaires du poulailler du centre de loisirs auront un toit pour les abriter, puisque jusqu'à maintenant leur cage n'était faite que de grillage.



Chez les Bout'Choux



Mardi gras a été fêté au Relais d'Assistantes Maternelles !

L'humeur était à la joie ! Les assistantes maternelles et les Bout'choux se sont retrouvés, déguisés en soleil, dragon, princesses, licorne, Reine des neiges, éléphant, abeille, pingouin, coccinelle, super héros, sorcier... pour jouer et partager le goûter de Mardi gras.

Des beignets et des crêpes avaient été commandés à la boulangerie borderaise «La Mie de pain».

Belle matinée ensoleillée et colorée !

■ Téléthon

Plus de 6000€ ont été collectés pour le Téléthon par les communes qui s'unissent chaque année pour cette cause, Bordères sur l'Echez, Bazet, Gayan, Lagarde, Oursbelille. Un merci particulier aux jeunes du centre de loisirs qui ont confectionné et vendu des pâtisseries pour la bonne cause.

■ Balade écocitoyenne

Lors de chaque période de vacances scolaires, les jeunes participent à une séance de ramassage des déchets dans les rues de la commune. Merci à eux pour cette action remarquable qui complète la tournée des agents des services techniques municipaux tous les lundis et vendredis sur l'ensemble de la commune.

Frelon asiatique

C'est le moment de piéger les reines

Entre le 1er février et le 15 avril, le frelon asiatique sort d'hibernation.

C'est le moment choisi par les reines pour fonder les nids primaires qui vont servir aux futures colonies de cette espèce invasive de dangereux prédateur pour nos abeilles

Comment le reconnaître



Où se cache le frelon asiatique ?

Il vit en bande et en nid qu'il construit au printemps dans les arbres le plus souvent à plusieurs mètres de hauteur, mais aussi près du sol. Ils peuvent être très imposants : jusqu'à atteindre 1,20 m de haut ! Des nids à ne surtout pas approcher quand ils sont de cette taille car ils peuvent renfermer jusqu'à 6 000 individus ! Adaptable, il lui arrive d'élire domicile sur des aménagements urbains, sous les toits et dans les cheminées.

Le frelon asiatique est-il dangereux pour l'Homme ?

En pratique, le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que son voisin européen. Cependant, son aiguillon est plus long (5 millimètres environ). Bien qu'il injecte autant de venin qu'une abeille, ses piqûres peuvent provoquer une grande douleur chez ses victimes.

Le risque survient en cas d'allergie ou de piqûre sur les muqueuses qui peuvent enfler et couper la respiration. La victime

doit alors être prise en charge par les secours le plus rapidement possible. Le frelon asiatique devient agressif si on le dérange ou que l'on devient menaçant sur son territoire. Il peut alors rameuter ses acolytes pour attaquer.

Le frelon asiatique est-il dangereux pour l'environnement ?

Le frelon asiatique est surtout une menace pour les abeilles. Redoutable ennemi des ruchers, il est un prédateur féroce qui peut détruire 20 à 30 % d'une colonie d'abeilles domestiques après une seule attaque. Un vrai fléau pour les apiculteurs. D'autant qu'aujourd'hui en Europe, il n'existe pas de prédateurs ou de régulateurs naturels du frelon asiatique.

Comment se protéger du frelon asiatique ?

Oubliez papier tue-mouche, pièges et autres subterfuges.

Il est possible de limiter l'expansion des frelons asiatiques en éliminant les reines qui fondent les colonies au printemps. « C'est un travail collectif. Tout le monde peut jouer un rôle dans la lutte contre ce nuisible »

Le saviez-vous ?

Il s'est introduit en France en 2016 par le Lot-et-Garonne, ainsi que l'Aquitaine. Depuis, il colonise peu à peu le Sud-ouest de la France et se déploie vers le Nord et l'Ouest. Sa progression est de 100 km par an et on enregistre sa présence dans une cinquantaine de départements.

La mise en place des pièges est une nécessité. Pour la fabrication se référer aux explications ci-dessous.

1 reine = 2000 à 3000 individus.

Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastique d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc (pour repousser les abeilles) et 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril.

Vous pouvez prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid.



Changez la mixture de temps en temps et surtout brûlez les occupants car ils ne sont pas toujours morts, sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.



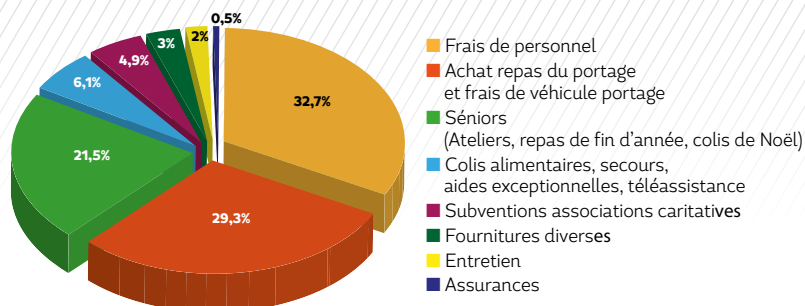
Le Centre Communal d'Action Sociale

■ Un budget en augmentation

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) accompagne les Borderais depuis sa création en 1982.

Afin de s'adapter à l'accroissement de la population, la municipalité, sous l'impulsion de son maire Jérôme Crampe, a décidé d'augmenter de façon notable le budget du CCAS, passant de 90.000€ en 2019 à 150.000€ en 2020.

Quels sont les postes de dépenses du CCAS ?



■ Le portage des repas avec notre partenaire Mme Bordes, traiteur

Des menus équilibrés

Les Borderais qui le souhaitent peuvent bénéficier du portage à domicile de repas préparés par Mme Nathalie



Bordes, traiteur à Oléac-Debat. Depuis deux ans, elle régale nos anciens, bénéficiaires du portage, d'un repas par jour, équilibré, prêt à réchauffer. Ce repas est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat avec accompagnement, d'un fromage et d'un dessert, pâtisserie aussi pour les plus gourmands, petit pain fourni !

Un investissement financier pour la commune

Le portage est assuré et financé par le CCAS, les repas sont facturés en fonction des revenus des personnes, 5, 6 ou 6,50€ Afin de faire face à la demande croissante de portage à domicile (et à l'augmentation des températures estivales), le CCAS vient de se doter d'un nouveau véhicule frigorifique.

■ La téléassistance avec notre partenaire Présence Verte

Le CCAS, en partenariat avec la société Présence Verte, prend en charge les frais de mise en service et d'installation d'un système de téléassistance. Les utilisateurs paient un abonnement mensuel de 28€ par mois (4 à 10€ selon les revenus sont financés par le CCAS). Ce matériel permet aux bénéficiaires d'avoir une personne à leur écoute 24h/24 en cas de difficulté, que ce soit par un appel volontaire ou suite à une chute dans leur domicile ou leur jardin (déclenchement automatique). 46 personnes sont abonnées à ce service.



Zoom sur les principales actions du CCAS

■ Les colis alimentaires

Avec nos partenaires la Banque Alimentaire 65 et la Croix-Rouge

Le CCAS apporte une aide alimentaire aux Borderais qui font face à des difficultés financières importantes. Cette aide est attribuée sous la forme d'un colis mensuel de denrées alimentaires achetées auprès de la Banque Alimentaire 65 (épicerie salée et sucrée, fruits et légumes frais, produits laitiers ou carnés selon les arrivages). Après étude du dossier (calcul du reste à vivre par personne au sein du

foyer), un colis peut être attribué pour 6 mois. Les colis sont préparés par les agents du CCAS et distribués avec l'aide de la Croix-Rouge, deux mercredis par mois.

■ Des colis adaptés aux familles

Ces colis solidaires sont adaptés à la composition familiale et une participation financière est demandée à chaque famille bénéficiaire d'un montant de 1€ par enfant et 2€ par adulte. En cas de grande précarité, le CCAS se réserve le droit d'attribuer un colis en urgence gratuitement.

34 familles, soit 130 personnes bénéficient de cette aide.

QUESTIONNAIRE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Merci d'envoyer ou déposer le questionnaire complété à l'accueil de la Mairie ou du CCAS, avant le 15 mai

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bordères sur l'Echez souhaite réaliser une enquête anonyme sur les besoins sociaux des habitants de plus de 70 ans. L'objectif est de recueillir leur avis et leurs besoins, afin de mieux les comprendre et d'enrichir notre réflexion sur les actions à mettre en place pour améliorer leur qualité de vie sur la commune.

■ Nous vous remercions d'y consacrer quelques minutes.

Vos réponses resteront anonymes et confidentielles. Vous pouvez photocopier ce questionnaire si besoin.

VOUS

■ 1°) Vous êtes Une femme Un homme

■ 2°) Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

70-80 ans 80-90 ans + de 90 ans

■ 3°) Vous vivez ? Seul (e) Avec d'autres membres de votre famille ou autre En couple

LOGEMENT

■ 4°) Etes-vous : Propriétaire Hébergé Locataire parc privé

Colocataire Locataire OPH / Promologis

■ 5°) Maison Appartement

■ 6°) Nombre de pièces du logement :

■ 7°) Etes-vous satisfait de votre logement ?

Oui Non **Si non, pourquoi** : (plusieurs réponses possibles)

Taille du logement inadaptée

Coût d'entretien du logement élevé (exemple : ménage, jardin)

Logement énergivore (gaz, électricité...)

Loyer trop élevé par rapport à vos ressources

Logement inadapté à votre état de santé

Logement vétuste

Problème de voisinage

Autre :

MOBILITE

8°) Quels moyens de déplacement utilisez-vous ? (Plusieurs réponses possibles)

Bus de ville Voiture personnelle Taxi

Aide à domicile Famille, amis Autre, précisez

Quelles sont vos difficultés ? (Plusieurs réponses possibles)

Se déplacer dans la commune Les petits trajets

Se déplacer hors de la commune Autre, précisez

Les longs trajets

SANTE

■ 9°) Disposez-vous d'une complémentaire santé (mutuelle privée, CMU, CSS) ?

- Oui Non

Si non, pourquoi ? Une seule réponse possible

- Coût trop élevé Par choix, vous ne souhaitez pas de mutuelle
 Prise en charge à 100 % par la sécurité sociale Autre, précisez.....

■ 10°) Rencontrez-vous des difficultés pour régler vos dépenses de santé ?

- Oui Non

Si oui, pourquoi ? (une seule réponse possible)

- Avance des frais
 Cotisation mutuelle élevée
 Dépassement d'honoraires
 Aucune
 Autre, précisez

■ 11°) Avez-vous connaissance que la commune a mis en place une mutuelle communale (en partenariat avec Harmonie mutuelle) ?

- Oui Non

MAINTIEN A DOMICILE

■ 12°) Bénéficiez-vous d'aide(s) à votre domicile ? Oui Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ? (Plusieurs réponses possibles)

- Téléassistance Livraison des courses
 Aide à domicile (ménage et courses) Portage de repas
 Aide aux soins (toilette) Petits travaux jardinage
 Petits travaux entretien de la maison

■ 13°) Connaissez-vous les organismes compétents dans ce domaine ?

- CLIC Association ou entreprise d'aide à domicile
 CCAS Le Conseil Départemental

■ 14°) En cas de difficultés de maintien à domicile, avez-vous envisagé d'entrer en établissement ?

- Oui Non

Si oui, quel type d'établissement avez-vous envisagé ?

- Résidence seniors ou résidence-services
 Résidence autonomie (ex. Foyer logement)
 Famille d'accueil
 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
 Autre

Etes-vous déjà inscrit dans un établissement Oui Non

Si oui, depuis combien de temps ? Quelques mois Plus d'un an

VIE QUOTIDIENNE

■ 15°) Dans quelle tranche de revenus mensuels êtes-vous ? (Hors allocation logement)

- Aucun Inférieur à 903 euros De 903 à 1293 euros
 De 1293 à 2000 euros Plus de 2000 euros

■ 16°) Rencontrez-vous des difficultés financières ? Oui Non

Si oui, vous arrive-t-il de : (Plusieurs réponses possibles)

- Réduire vos dépenses de santé
- Réduire vos achats alimentaires
- Réduire vos dépenses consacrées à vos loisirs
- Réduire vos déplacements
- Avoir recours à une association caritative
- Autre, précisez :

■ 17°) Etes-vous accompagné par un organisme ? Si oui, lequel ?

- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- CLIC (Centre local d'information et de coordination)
- MAIA65 Autre

■ 18°) Avez-vous des difficultés dans la gestion administrative au quotidien (prise de rendez-vous, gestion de vos papiers...) ?

Oui Non

Si oui, êtes-vous aidé et par qui ?

- Une personne de votre famille Une aide à domicile
- Une personne de votre entourage Un tuteur /curateur
- Un travailleur social (CCAS, MAIA, CLIC..)
- Autre, précisez

■ 19°) Auriez-vous besoin d'aide pour effectuer des démarches en ligne auprès de divers organismes (CAF, CPAM, demande de logement, impôts...) ? Oui Non

■ 20°) Avez-vous accès à internet chez vous ? Oui Non

Si non, pourquoi ? Coût trop élevé Ne connais pas
 Pas d'appareil Ne souhaite pas

Savez-vous qu'un poste internet est à votre disposition au CCAS et à la bibliothèque ?

Oui Non

VIE SOCIALE ET LOISIRS

■ 21°) Pratiquez-vous régulièrement une activité de loisirs, sportive, artistique ou culturelle ?

Oui, précisez

Non

Si oui, à quelle fréquence pratiquez-vous cette activité ?

- Plusieurs fois par semaine Plusieurs fois par mois
- Plusieurs fois par an Rarement
- Autre

Si non, pourquoi ? (Plusieurs réponses possibles)

- Coût de l'adhésion Manque de temps
- Horaires inadaptés Difficultés pour se déplacer
- Ne souhaite pas pratiquer
- Autre :

■ **22°) Etes-vous bénévole dans une association ? (culturelle, solidaire, sportive, religieuse...)**

- Oui à Bordères/Echez Oui, Extérieur Bordères/Echez Non

■ **23°) En cas de difficultés sociales (logement, problèmes financiers...) à qui faites-vous appel ?**

Plusieurs réponses possibles

- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
 Une assistante sociale du Conseil Départemental
 Le réseau familial
 Le réseau amical
 Associations
 Autre

■ **24°) Quelles sont vos principales sorties ou activités ? (Plusieurs choix possibles)**

- Sorties (restaurant, ciné, théâtre...) Activités sportives
 Visites à des amis ou famille Ateliers seniors CCAS
 Peu d'activité Autre

■ **25°) Etes-vous satisfait des activités mises en place sur la commune pour favoriser les liens entre les habitants ?**

- Oui Non Je n'en ai pas connaissance

Si non, pourquoi ? (Vous pouvez noter ici vos idées et propositions)

.....

■ **26°) Quelle est la fréquence de vos relations avec votre entourage familial, amical, social ?**

- Tous les jours 1 à 2 fois par semaine
 Plusieurs fois par mois 1 fois par mois
 Rarement

■ **27°) Ressentez-vous un sentiment d'isolement ?**

- Oui Non Parfois

A la demande de la Préfecture, un registre des personnes vulnérables existe en mairie. Il recense les personnes les plus fragiles et isolées, afin de les contacter en cas de Grand Froid, Canicule, événements exceptionnels..

Pour tous renseignements et informations complémentaires vous pouvez vous adresser au CCAS (0562389492).

■ **28°) De manière générale, pouvez-vous évaluer votre qualité de vie à Bordères sur l'Echez ?**

- Très bonne Bonne Moyenne
 Mauvaise Très mauvaise Ne sais pas

Pourquoi ?

.....

.....

Remarques ou suggestions que vous souhaitez apporter en matière de besoins :

.....

.....

FACULTATIF

Bien que ce questionnaire soit totalement anonyme, vous avez la possibilité de laisser vos coordonnées.

Nom : Prénom :

N° de téléphone :

Merci de votre participation.

Le Maire en visite à la Banque Alimentaire

A l'invitation du nouveau président, Pierre Guiboux, qui a succédé à Patrick Berdal en octobre 2020, Jérôme Crampe, maire de Bordères sur l'Echez, accompagné de Sandrine Touzet, première adjointe et vice-présidente du CCAS, a rendu visite à la Banque Alimentaire.

■ Rejoignez les bénévoles

Les locaux installés sur la commune depuis plusieurs années accueillent chaque jour de nombreux bénévoles (80 régulièrement et jusqu'à 200 pour effectuer les collectes) chargés de réceptionner les collectes, de trier les produits, de constituer les colis pour les associations et les CCAS qui redistribuent aux personnes bénéficiaires. A Bordères, ce sont 80 familles qui bénéficient des colis alimentaires avec le CCAS.

■ Ne pas relâcher les efforts

La crise sanitaire a engendré une augmentation des dons de produits du fait de la sensibilisation aux difficultés croissantes pour de nombreux citoyens. Mais malgré tout « il ne faut pas relâcher nos efforts » précise le Président, « car la demande augmente et nous sommes « victimes » simultanément de la crise et des nouvelles façons de consommer. Même si on peut se réjouir de la diminution du gaspillage, il nous faut trouver d'autres moyens de s'approvisionner ».

■ La belle initiative des étudiants de l'ENIT

Une initiative a retenu l'attention des élus, celle des étudiants de l'ENIT qui en lieu et place du traditionnel bizutage de début d'année (trop souvent synonyme

de débordements dans la plupart des écoles...) ont organisé une collecte et son tri qui a permis de réunir 11 tonnes de produits en 2020 au lieu de 5 habituellement.

La crise a remis la solidarité au cœur des relations humaines

Le maire a fait part de son admiration pour le fonctionnement de l'association : « Dès qu'on entre dans vos locaux, on remarque le sérieux et l'efficacité de votre travail » a-t-il indiqué, poursuivant « tout est en ordre, classé, rangé et on sent que vous avez plaisir à travailler tous ensemble, je suis admiratif de votre investissement et la municipalité sera toujours à vos côtés pour vous aider à continuer à défendre la cause des plus démunis ». Après avoir félicité tous les membres de l'équipe pour leur engagement, leur générosité, le maire a souligné combien la crise de la Covid-19 a remis la solidarité au cœur des relations humaines. « C'est un des rares aspects positifs », a-t-il ajouté. « On s'aide entre voisins, entre collègues etc ». Pour aller plus loin dans la solidarité, on peut aussi devenir bénévoles à la Banque Alimentaire, pour quelques jours par semaine, par mois ou quelques heures... L'aide est toujours précieuse.



Un centre de dépistage de la Covid-19

En novembre 2020, les soignants installés sur la commune ont sollicité la municipalité pour la mise à disposition d'une salle communale pour réaliser des tests de dépistage antigéniques de la Covid-19, dans le strict respect des règles sanitaires imposées.

La mairie de Bordères sur l'Echez a soutenu immédiatement cette initiative locale, en acceptant de leur prêter la salle Claude Dhuges, qu'elle a entièrement équipée avec des tables, des chaises, un ordinateur et une imprimante.

La Croix Rouge est également partenaire de cette opération. Elle enregistre

les patients et assure la partie administrative.

Depuis le 24 novembre 2020, l'équipe accueille chaque jour d'ouverture des habitants qui ont besoin d'un test antigénique anti-Covid.

Le test est accessible à tous, sur présentation de la carte vitale à jour, avec ou sans ordonnance (sauf pour les personnes ayant besoin d'un test PCR, soit avec des symptômes depuis plus de 4 jours, ou signalés cas contacts par l'ARS ou la CPAM, ou bien personnes dans le cadre d'un bilan préopératoire). Chaque patient repart avec son résultat,

environ 30mn après avoir été testé.

Du 24 novembre 2020 au 4 janvier 2021, les dépistages ont eu lieu tous les jours, du lundi au samedi, de 12h30 à 14h30.

A partir du 4 janvier, le centre est resté ouvert (en réduisant le nombre de jours), du lundi au vendredi, puis à compter du 1^{er} février, les lundis, mercredis et vendredis.

Avec le soutien de la municipalité, les personnels soignants de Bordères-sur-l'Echez ainsi que la Croix Rouge restent mobilisés !





Extension et restructuration du bâtiment de la mairie

Force est de constater qu'il est difficile d'accueillir les Borderais à la mairie dans des conditions correctes de confidentialité, que ce soit pour les personnes qui se rendent au Centre Communal d'Action Sociale ou bien celles qui viennent à l'accueil. Le conseil municipal a donc décidé d'entreprendre des travaux pour remédier à ce problème qui se pose au quotidien.

La mairie va être totalement réaménagée. Une extension construite à l'arrière du bâtiment abritera 5 bureaux et un accueil, sur une surface de 100m².

Cet espace accueillera le CCAS ainsi que les services des finances et des ressources humaines.

A l'intérieur de la mairie actuelle, l'espace sera réorganisé. Outre l'accueil,

on trouvera les bureaux des services urbanisme, état civil et administration, du maire, des directeurs technique et administratif, des adjoints, de l'agent de surveillance de la voie publique, une salle de réunion et une salle réfectoire.

Durant les travaux à l'intérieur de la mairie, personnel et élus seront installés dans l'extension ou dans d'autres salles de la commune. Les services de la mairie fonctionneront normalement.

L'ensemble devrait être opérationnel à la rentrée de septembre.



Bon à savoir

Le règlement de voirie est un document d'urbanisme local qui établit très précisément les modalités de coordination administratives et techniques relatives à l'occupation temporaire du domaine public et à l'exécution des travaux de voirie, notamment sur les voies communales ou départementales (situées en agglomération).

La municipalité a souhaité « dépeussier » l'ancien document en vigueur, et prenant en compte les évolutions démographiques et urbanistiques de Bordères sur l'Echez, élaborer un recueil de règles de bon usage. Le Conseil Municipal, dans sa séance du

22 février 2021 a approuvé la délibération relative à l'entrée en vigueur de ce règlement.

Ce document permet de fixer les droits et usages en matière de travaux réalisés sur les espaces publics (voies, trottoirs, places, autres) par des entreprises ou par les propriétaires privés en limite du domaine public. Ces bonnes pratiques doivent d'une part **permettre le maintien en état des voies, la libre circulation des véhicules, les déplacements cyclistes et piétons** et, d'autre part, dans toute la mesure du possible, **faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite**. Les accès privés ainsi que tous les modes de

déplacement sur voie publique doivent être maintenus en permanence, sauf autorisation spécifique accordée par arrêté du maire.

Le règlement de voirie fixe aussi les prescriptions techniques en matière de réfection de la voirie, nécessaires aux entreprises de travaux publics effectuant des opérations sur notre territoire.

La tranquillité publique occupe une place importante dans ce document qui fixe les conditions de réalisation de travaux sur le domaine public afin de préserver les riverains de toute nuisance ou désagrément important (bruit, poussières, odeurs, etc.).

Un ouvrage dédié aux trésors baroques de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

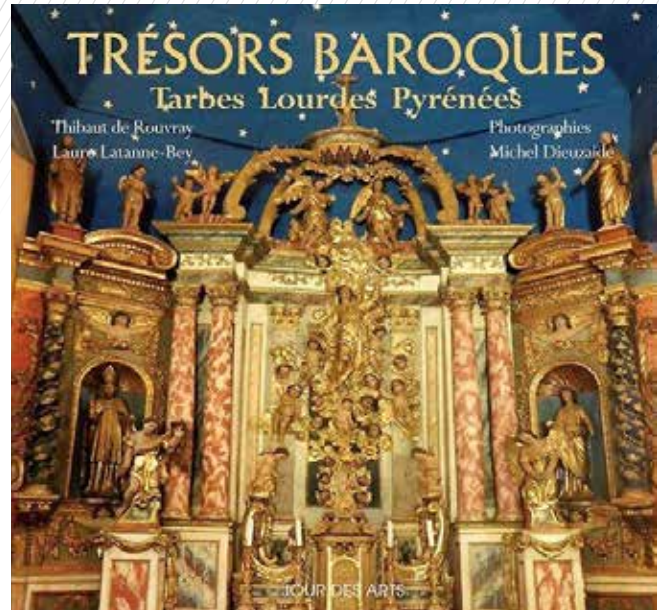
La communauté d'agglomération a lancé en 2020 la réalisation d'un ouvrage recensant le mobilier baroque sur l'ensemble de son territoire

Au cours des recherches effectuées, l'éditrice et écrivain Laure Lalanne s'est rendue à l'église Saint-Barthélemy de Bordères sur l'Echez qui recèle deux mobiliers néo baroques de première importance

Au XIXe siècle, de nombreuses églises des Hautes-Pyrénées, parmi lesquelles celle de Bordères sur l'Echez, deviennent trop petites pour contenir toute la population. Elles sont démolies pour être reconstruites dans un style néogothique, très prisé par les architectes de l'époque

Si on peut regretter que peu de reliques de l'ancienne église aient survécu à la démolition, notamment la porte centrale, pièce remarquable dont la valeur était reconnue de tous, deux mobiliers importants ont été sauvegardés et ont trouvé place dans le nouvel édifice en construction, l'actuelle église Saint-Barthélemy

Le tabernacle, qui se trouvait dans l'église en démolition, a été récupéré et placé au cœur de l'espace vaste et épuré de l'actuel édifice. Son agencement semi circulaire permet de mettre en valeur le coffre eucharistique, inspiré de l'artiste parisien Lepautre. Le thème de la résurrection apparaît sur



sa porte à travers la figure du pélican se déchirant le poitrail pour ranimer ses petits restés inanimés trois jours durant. Des colonnettes soutiennent un entablement coiffé d'un baldaquin.

L'imposant hôtel tombeau de style Louis XV est orné de têtes d'anges et d'une coquille en bois doré. Il est fait de panneaux de marbre enchâssés dans du bois.

Les deux églises de Bordères sur l'Echez

Laure Lalanne Bey, pour la rédaction de son ouvrage, a collecté deux aquarelles provenant d'une collection privée, peintes à la fin du XIXe siècle par G. Laloy, médecin-colonel et directeur des services de santé de la 2e région militaire. Ces deux peintures représentent l'ancienne église et la construction de la nouvelle. Elles montrent à quel point ces deux édifices étaient proches l'un de l'autre

Les deux bâtiments ont cohabité plusieurs années

En 1905, on procédait à l'inauguration de la nouvelle église Saint-Barthélemy qui, durant sept ans, a fait face à l'ancienne, située à quelques mètres de là et démolie en 1912.





La sculpture « Avec le temps » sort de l'anonymat

Par sa volonté de promouvoir les artistes locaux et d'amener la culture vers le grand public, la municipalité de Bordères sur l'Échez a acquis, il y a quelques années, une œuvre de l'artiste local, Patrick Dhuques. Cette sculpture qui trône fièrement devant la mairie, sur la place Jean Jaurès, est restée anonyme jusqu'à ce jour. Elle a retrouvé son identité grâce à l'installation d'une plaque explicative à ses côtés.

Originaire de Bordères sur l'Échez, Patrick Dhuques, sculpteur et artiste né en 1954, crée, très jeune, des visages

et des corps en plâtre avant de se tourner définitivement vers le métal qui deviendra sa raison d'être. C'est dans son atelier du chemin Jean Lavergne qu'il produira l'ensemble de ses œuvres, parmi lesquelles celle exposée devant la mairie. Réalisée en 2010 et intitulée «Avec le temps», elle se veut un hymne à la femme, sujet principal de l'ensemble de son travail. Sous ses mains, les barres d'acier s'adoucissaient et finissaient par suivre l'ondulation et le mouvement du corps. « C'est très excitant de faire sortir un peu d'harmonie d'une ferraille aussi

brute, le métal n'est pas toujours docile et se rebelle très souvent, à nous de le dompter... » avait-il l'habitude de dire.

La même année, une exposition de ses œuvres se déroulait, durant plusieurs mois, sur la place du village et le parvis de l'église, réunissant, lors d'un vernissage haut en couleur, ses nombreux et fidèles amis.

En 2018, à 64 ans, l'artiste borderçais s'est éteint, laissant au grand public cette sculpture au titre prémonitoire et intemporel « Avec le temps ».

Portage de livres à domicile

La municipalité de Bordères sur l'Échez souhaite mettre en place un service de portage de livres à domicile. Ce dispositif, réservé aux personnes isolées ou ne pouvant se déplacer, sera effectué par des bénévoles assurant des visites mensuelles. Outre l'échange entre les personnes, il favorisera l'accessibilité à la lecture. Ce service, tout comme le prêt de livres, est gratuit.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez vous inscrire dès maintenant en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Remarques :



La bibliothèque Claude Nougaro a fait peau neuve !



■ Un nouvel espace fonctionnel et convivial

Après quelques semaines de rénovation, la bibliothèque de Bordères sur l'Echez présente un tout nouveau visage : fonctionnalité, convivialité dans un espace plus vaste, sont les nouveaux atouts de cet espace culturel.

Ces travaux de réhabilitation, financés conjointement par la commune de Bordères sur l'Echez et l'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, ont été menés en partie par des entreprises locales. Les agents des services techniques municipaux ont mis en œuvre tout leur savoir-faire et leur technicité au service de cette belle rénovation en réalisant une part importante de l'ouvrage. Cette

opération a été conduite dans un délai court, grâce à leur réactivité et leur perspicacité.

■ Plus grand

C'est désormais plus de cent vingt mètres carrés qui accueillent des rayonnages adaptés aux différents types d'ouvrages, un espace enfant, deux petits salons de détente, ainsi qu'un espace numérique doté de sept postes informatiques accessibles à tous (connexion wifi en libre accès).

■ Plus riche

Différents types d'ouvrages vous attendent : romans, documentaires, bandes dessinées, revues spécialisées (cuisine, automobile, décoration, voyages, régionalisme...) qui seront

rejoints sous peu par une sélection de DVD, CD et livres audio.

Pour les plus jeunes, leur nouvel espace dédié renferme quelques trésors d'albums et de petits coins dérobés pour les dévorer. Ce lieu de rencontre et de convivialité s'adapte à la diversité de ses visiteurs et offre des contenus variés, afin de satisfaire tous les publics.

■ Des livres, mais pas seulement...

En dehors des horaires d'ouverture au public, la bibliothèque Claude Nougaro reçoit toute la semaine les classes de l'école maternelle et propose occasionnellement diverses animations en direction du public, comme des animations numériques en période de vacances ou d'autres ateliers.

■ La bibliothèque Claude Nougaro en chiffres

- plus de 4000 documents adultes
- plus de 3000 documents jeunesse
- 16 titres de revues
- bientôt une sélection de livres audio, DVD et CD

■ Les horaires

Mardi de 15h à 18h30

Mercredi de 14h à 17h

Judi de 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Abonnez-vous, c'est gratuit !

L'abonnement est désormais gratuit et illimité pour tous dans le réseau des bibliothèques de l'agglomération !

Empruntez : livres, jeux, liseuses, magazines, CD, livres numériques, DVD, livres audio, proposés dans les différents établissements.

Plus d'infos : <https://www.agglo-tlpr.fr/>

Le coin des assos



JAB Basket

L'association, soucieuse d'entretenir la cohésion dans le club, a organisé régulièrement des rencontres entre les élèves de l'école et les enfants membres du club, en plein air, de façon à respecter le protocole sanitaire.

(goûters, marche pour les mini-poussines et les poussines (1h15 - 5,87km depuis Bordères), jeux de ballon pour les benjamines et minimes (à cette occasion, elles ont reçu un masque floqué JAB offert par le club Merci à Maga, Marie Rollier, Caro et Steph). Bravo aux participantes et aux organisatrices !



JAB Cyclo

Les sorties ont repris pour le bonheur de tous ! Beaucoup de monde au rendez-vous devant le Foyer Mille Clubs le dimanche matin !

JAB Gym

Les cours peuvent être suivis en visio Renseignements auprès de Lucie Claverie, présidente de la section gymnastique JAB : mairie@ville-borderes-echez.fr

Les services de la Mairie accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes

La communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées propose à toutes les communes d'adhérer au dispositif Acceo qui permet à une personne sourde ou malentendante de téléphoner gratuitement, via ce dispositif, à un service de la mairie.

La personne sourde ou malentendante communique avec l'interprète via son écran de téléphone ou sur un ordinateur, en choisissant le mode de communication (Transcription



Instantanée de la Parole (écriture sur l'écran), Langue des Signes Française ou Langage Parlé Complété)

Plus de renseignements sur <https://www.acceo-fr/>

Un tour au marché

Nouveaux étals pour se régaler

Empanadas (chaussons salés farcis) Fabienne Gattano

Loulou Gourmandise (biscuits, pâtisseries, confiseries, pâtes de fruits... sans produits chimiques)

Pâtes Tout un fromage Arnaud Desclaux

Le marché de Noël s'est déroulé le dimanche 20 décembre sur la place de la Mairie, parée aux couleurs de Noël. Des chants de Noël ont été diffusés toute la matinée. Le Père Noël et la Mère Noël ont fait la joie des enfants en leur distribuant des friandises.

Hommage à Jean-François Duco



Natif de la commune voisine d'Oursbelille, Jean-François Duco était un Borderais d'adoption. Tout jeune, ses amis Borderais lui ont ouvert les portes de notre cité

et c'est naturellement qu'il a vécu de longues années au centre du village avant de revenir s'installer sur ses terres natales.

Passionné de rugby, il a porté haut les couleurs des clubs qu'il a connus, l'US Capvern chez qui il a laissé un souvenir impérissable, puis le CAB (Club Athlétique

Borderais), d'abord en tant que joueur, en tant qu'éducateur puis entraîneur de l'équipe fanion.

Tous ses coéquipiers et camarades d'aventures sportives garderont le souvenir d'un homme droit et fidèle. Meneur d'hommes sur le terrain, il était aussi le leader charismatique des moments conviviaux autour de ce sport qu'il adorait. De par sa loyauté et son caractère, il incarnait les valeurs de respect qu'il chérissait, privilégiant toujours l'homme au-dessus de toute autre considération.

Au sein des Aspirinéos, pour qui il était plus qu'un pilier, son sourire et sa fidélité laisseront un vide parmi tous ses amis, la place vide que les années ne parviendront pas à combler.

Jean-François, tu n'étais pas du style à partir le premier ou à l'effacer devant la difficulté, seule cette terrible maladie a vaincu ta détermination. Ce jeudi 18 février 2021, tu t'en es allé, nous laissant tous, Valérie, Pauline, ta famille, nous tous tes amis, orphelins.

Adieu François.

Jérôme Crampe

Inès Hirigoyen

FAIRE DE SA PASSION UN METIER !

« Un portrait de moi ? C'est une proposition très flatteuse mais qui me gêne un peu, parce que pour moi, tout ce qui m'arrive est « normal » et pour les autres, disons que j'ai beaucoup de chance ! » confie Inès Hirigoyen, avant de poursuivre « je n'ai pas plus de mérite qu'un autre jeune de Bordères de ma génération qui a lui aussi réussi. D'ailleurs, la réussite est assez subjective. Mais si cet article peut montrer à certains enfants que tout peut arriver, que rien n'est impossible, alors je suis d'accord pour cette aventure ! Et puis, ça fera un joli souvenir pour ma Maman ! »

C'est ainsi qu'Inès a accepté que cette page du Cabilat soit consacrée à son parcours.

Jeune Borderaise de 24 ans, elle a fait de sa passion son métier. Originnaire de Saint-Jean-de-Luz, sa famille s'est installée à Bordères sur l'Echez.

Lorsqu'elle était enfant, elle s'impliquait activement dans la vie associative du village, en pratiquant la musique et en participant avec de nombreux camarades à la Banda Samba.

Une passion, le rugby !

Depuis toute petite, elle a vécu dans une ambiance familiale vouée au rugby. Son père, précocement disparu en 2012, est un ancien joueur du Stado. Ses dimanches après-midi se sont souvent

déroulés devant un match à la télé, regardé en famille. Elle explique « chez les Hirigoyen, le rugby, c'est sacré ! Je n'ai pas eu la chance de voir jouer mon père, mais j'ai toujours eu cette grosse influence autour de moi. Il me parlait rugby ».

Un rêve, devenir journaliste !

Sa scolarité s'est déroulée au collège Paul Eluard à Tarbes, et au lycée Jean Dupuy où elle obtint son baccalauréat. Puis, admise à Sciences Po Toulouse, elle s'est consacrée à ses études, avec courage et volonté, durant cinq ans. Elle a effectué ses stages d'étude en Argentine et en Australie.

Toujours étudiante, elle s'est dirigée vers le CFPJ (centre de formation et de perfectionnement des journalistes) Paris et a intégré France Télévision dans le cadre de son alternance. La chaîne l'a propulsée sur le devant de la scène.

Une place sur le plateau de Tout le sport et Stade 2

Journaliste Bord terrain lors du tournoi des 6 Nations féminin 2020, c'est à Pau qu'a eu lieu son baptême du feu lors du match France-Angleterre. Elle a vécu ce moment avec beaucoup d'émotion, entourée de ses proches pour la soutenir. Malheureusement, la



Covid est venue suspendre cette belle aventure. Mais sur le plateau de Tout le sport sur France 3, elle continue à commenter certains événements sportifs.

Même si les félicitations affluent, Ines reste humble et c'est avec beaucoup de sincérité et d'enthousiasme qu'elle répond que sa belle expérience peut montrer à d'autres enfants qu'il faut toujours croire en ses rêves. « Nous sommes les acteurs de nos vies » conclut-elle dans un sourire.

La municipalité lui souhaite une belle carrière de journaliste !



M A I R I E

Dimanche 10 janvier 2021



Bordères sur l'Echez
a revêtu un manteau blanc...



Avec l'autorisation du site «Tu sais que tu viens de Bordères sur l'Echez quand...»